



HAL
open science

Towards a learning democracy ?

Henri Galinon

► **To cite this version:**

Henri Galinon. Towards a learning democracy ?. Du quartier à la ville apprenante, Editions IADT, 2021. hal-04013742

HAL Id: hal-04013742

<https://hal.science/hal-04013742>

Submitted on 3 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

VERS DES DEMOCRATIES APPRENANTES ?

Henri GALINON, Département de philosophie, Université Clermont-Auvergne

Comme philosophe, dans mes recherches je me suis intéressé à l'intelligence collective et j'ai par ailleurs, dans les années 2000, travaillé dans les nouvelles technologies de la participation et du travail collaboratif au moment de l'explosion d'Internet. J'ai une expérience personnelle dans ce monde de l'utopie, parfois de la dystopie, du travail collaboratif numérique avec ses grands espoirs et puis aussi parfois ses échecs. Fabriquer de l'intelligence collective avec des nouveaux outils collaboratifs, est une question technique et je voudrais un peu élargir le propos, au-delà de la question des moyens et des méthodes, en allant vers la question des fins, de ce que l'on vise avec ces moyens d'être « collectivement plus intelligents », et donc finalement sur la portée de cette idée de ville ou de territoire apprenants qui nous réunit ici aujourd'hui. Dans ce paradigme naissant de développement territorial des villes apprenantes, il y a nous l'avons vu matière à penser pour une nouvelle « administration du territoire », et à cela à différents niveaux d'organisation ; c'est un paradigme qui peut en somme enrichir la méthodologie de la « bonne gouvernance », et en cela on peut dire que c'est un paradigme de « gestion » ; mais il y a aussi peut-être, et c'est quelque chose qui je crois gagnerait à ne pas être trop laissé de côté, une interrogation politique, politique au sens noble du terme, à avoir sur ce paradigme, au sens où il faut l'interroger aussi à la lumière de l'idée démocratique d'individus qui ne sont pas seulement, et pas même d'abord, des administrés, mais des citoyens qui exercent leur liberté, leur autodétermination dans un territoire. Ce que je voudrais aborder avec vous ici c'est cette question : est-ce que ce paradigme de territoire apprenant peut prendre en charge cette dimension de notre réflexion qui touche à la question de la démocratie, de la participation ?

Le point par lequel je voudrais commencer concerne la notion de résilience ; c'est un sujet qui est revenu souvent dans ce colloque ; je ne veux pas rentrer dans une querelle de définition et je retiendrai simplement l'idée que la résilience correspond à la capacité qu'a une organisation de retrouver un type de fonctionnement « normal », avec toutes les ambiguïtés de ce terme, suite à un certain nombre de chocs qui rendent difficile voire impossible le fait de continuer le fonctionnement tel qu'il était auparavant. Cette capacité de retour à un fonctionnement « normal » est, dans les termes de la distinction entre gestion et politique que j'ai commencé à installer, un objectif typique d'une problématique de gestion, définie en référence à une certaine norme donnée en avance. Ce n'est pas une notion politique au sens où, pour pouvoir parler de résilience, il faut être déjà d'accord sur beaucoup de choses et en particulier sur ce que c'est que la normalité. Qu'est-ce que le fonctionnement « normal » d'une organisation ? Si vous êtes une école, si vous êtes une entreprise, vous avez des finalités qui sont définies de manière en quelque sorte intangibles ; par exemple l'entreprise doit être rentable, le rectorat doit s'assurer que les missions éducatives fixés par l'État sont remplies. Malgré l'ampleur que le défi peut prendre, on peut dire que l'enjeu pour ces organisations finalisées se résume à chercher à mettre en place des innovations organisationnelles qui leur permettront d'absorber les chocs et de retrouver un mode de fonctionnement « normal » au sens où il permet de réaliser ces finalités. Par exemple, un Rectorat cherchera comment faire pour surmonter une crise comme celle du Covid-19, c'est-à-dire comment continuer à assurer ses missions en dépit des circonstances, en développant toute une série de mesures pour rendre plus efficace l'enseignement à distance, pour l'accompagnement des élèves en fragilité numérique, en mettant en place tant des infrastructures matérielles que des flexibilités organisationnelles qui seront réactivables en cas de besoin, etc. De même, pour une entreprise qui fabrique des avions, et alors que le marché

aérien s'effondre, il s'agira de continuer à être rentable en diversifiant sa production ou en valorisant des savoir-faire sur de nouveaux marchés en déclinant de nouveaux produits ou de nouveaux services. Dans ce contexte, la résilience, si elle n'est pas facile à atteindre, a du moins un sens assez facile à circonscrire.

Mais nous sommes aussi confrontés à des crises politiques qui portent fondamentalement sur les finalités ; c'est-à-dire que nous ne sommes pas tous d'accord sur la manière dont nous voulons vivre, sur ce que c'est que « la vie bonne » pour parler comme les anciens. Il y a une pluralité de points de vue, voire même des oppositions de point de vue dans la société. Si vous parlez de résilience à un cadre qui travaille au centre de Nantes et à quelqu'un qui vit en périphérie sur la « Zone à défendre », l'idée de ce qu'est le fonctionnement normal vers lequel on doit tendre à l'issue de la crise, n'est pas du tout le même. C'est ce que je veux dire quand je dis que la résilience n'est pas une idée politique mais qu'elle appartient au champ lexical de la gestion, gestion qui fonctionne elle-même sur l'arrière-plan d'un consensus citoyen sur les finalités. Le paradigme des villes apprenantes est un paradigme intéressant, fonctionnel, pour essayer de produire de la résilience, via un échange des expériences, via le fait de réfléchir sur les façons de partager, de continuer à apprendre, de s'adapter en se formant tout au long de la vie. Il s'agit bien là de facteurs clé de la résilience. Le territoire apprenant donne des clés pour penser de pistes d'administration, d'aménagement, de « management » du territoire. Mais pour autant, est-ce que la démocratie a un rapport avec ce processus ? Est-ce qu'il y a un rapport entre territoire apprenant et démocratie – c'est-à-dire choisir ses propres fins collectivement – dans un monde où il y a une pluralité de points de vue et des antagonismes parfois violents entre eux ? Est-ce que l'idée d'un territoire apprenant à un sens politique, un sens citoyen ? Il y a peut-être là de quoi s'inquiéter : quelqu'un prétend-il m'apprendre la façon dont je dois vouloir vivre ou dont il faut que nous vivions collectivement ? N'est-on pas devant un nouvel avatar de cette idée que la technostructure éclairée sait ce qu'il faut faire et que l'on va me proposer un peu de pédagogie ? Pour ma part je serais heureux de pouvoir apprendre la sidérurgie après avoir eu une première formation en philosophie, mais je n'attends de personne qu'il vienne m'apprendre ce que doit être la vie de demain, la façon dont je dois vivre ou dont nous devons vivre collectivement. Par exemple : est-ce qu'on doit aller vers la décroissance ou vers de la croissance verte ou autre chose encore ? On voit bien qu'il y a une discussion, qu'il y a un antagonisme. Et c'est bien le lieu de la politique que de résoudre ces antagonismes. Or, cette pluralité de points de vue existe aussi dans les territoires où il y a une part de souveraineté, et les citoyens sont attachés à cette « part territoriale » de leur souveraineté, que ce soit dans leur ville, dans leur quartier, dans leur département.

En réalité, il y a bien une histoire de la démocratie qui a à voir avec la notion d'apprentissage et je voudrais souligner ce fait avec quelques éléments d'histoire de la philosophie.

Qu'est-ce qui justifie le fonctionnement démocratique ? Nous savons tous que la démocratie n'est pas le seul mode de fonctionnement politique et qu'il y a une concurrence très forte d'autres systèmes de gouvernance dans le monde. Un premier type de justification de la démocratie dont nous sommes familiers, renvoie à l'égalité des êtres humains, une égalité qui n'est pas une égalité de force, d'intelligence ou de richesse, mais une égalité morale. Cette égalité de dignité et du respect qui est dû à chacun peut se comprendre philosophiquement comme un effet de la reconnaissance que ce qui fait d'abord l'humanité de l'être humain c'est sa capacité à s'auto-déterminer et à s'auto-déterminer par une délibération morale - pas seulement agir par instinct ou par appétit. La démocratie n'est pas le gouvernement du meilleur – avec tous les désaccords sur qui est le meilleur – ou du droit divin. Ce n'est pas une théorie d'un ordre des choses déjà établi et qu'il faudrait maintenir ou parfaire, mais bien une théorie de l'égalité et la liberté. Nous

avons besoin de démocratie parce que nous sommes tous également des êtres libres de nous autodéterminer.

Cependant, il y a en fait une autre manière de justifier la démocratie et c'est là que l'on rejoint les questions d'apprentissage et de territoire apprenant. Cette autre forme de justification de la démocratie est en vogue dans les discussions en philosophie contemporaine. On parle de justification *épistémique* de la démocratie, fondée sur l'idée que c'est un système de gouvernement qui est *efficace* dans sa capacité à trouver les bonnes solutions, les vraies réponses aux questions que l'on se pose. La démocratie ne crée pas seulement de la justice mais aussi de l'efficacité ; elle permet de prendre de bonnes décisions. Cette idée était déjà défendue par le marquis de Condorcet en 1785, juste avant la Révolution. Pour cet homme de l'Ancien Régime, avec le vote démocratique tout le monde contribue de son savoir aux décisions à prendre : est-ce bon pour la France de déclarer la guerre à la Prusse ? Est-il dans l'intérêt général de lancer de coûteux travaux d'assèchement des marais ? Mieux que le seul avis du Roi ou d'un expert, le vote va agréger l'avis informé – partiellement - d'un grand nombre de personnes et il y a davantage de chances que l'avis ainsi rendu « à la pluralité des voix » soit correct. Ce n'est donc pas l'idée qu'on va construire un consensus acceptable ou qu'il y a une légitimité qui est conférée à la décision par le caractère juste de la procédure du vote, c'est l'idée que l'on va avancer sur le chemin de la vérité. Sous cette forme cette pensée pourra sembler un peu naïve à certains, on va y revenir, mais l'idée que l'exercice des libertés individuelles, sous la forme du vote ou autrement, a une valeur épistémique, que ça sert la connaissance, c'est une idée que l'on retrouve sous d'autres formes tout au long de l'histoire de nos démocraties au moins depuis J. S. Mill. Des politologues expliquent que le succès de l'Ouest dans le conflit des blocs Est-Ouest pendant la guerre froide tient pour une part à la supériorité d'un système de gouvernance démocratique ouvert qui permet l'existence d'une forme de diversité cognitive, de faire varier les perspectives sur les problèmes que l'on rencontre, de faire remonter des informations variées et vérares vers les centres de décision, face au système autoritaire et centralisateur en vigueur à l'Est. On retrouve aussi au moins depuis A. Smith des justifications du même type dans la réflexion économique sur les vertus des marchés et des systèmes décentralisés d'organisation où chacun achète, vend, fixe les prix et les quantités comme il veut ; c'est une idée assez démocratique fondée sur le respect de la liberté des agents et l'idée que les marchés régulent mieux – même avec des failles – l'allocation des biens et des ressources dans un territoire, par rapport à un individu qui essaierait de le faire simplement en relevant les besoins des uns et des autres, en essayant d'attribuer ou d'obliger à produire telle ou telle quantité de biens et de tels services.

Pour autant vous voyez bien qu'il y a une difficulté dans cette conception de la valeur épistémologique de la démocratie. C'est en fait toujours cette idée qu'il y a une vraie réponse, une « bonne » décision à prendre qui serait en accord avec une vérité objective qui existerait nécessairement au-delà des points de vue en conflit. Pour que l'idée d'apprentissage ou de progrès vers la connaissance aient un sens, il faut admettre qu'il y a bien quelque chose à apprendre et pas seulement un sujet sur lequel on est en opposition, où les volontés d'affrontent. La question de l'existence de cette « vérité objective » que l'on pourrait chercher à apprendre et qui nous ferait converger, se pose avec d'autant plus d'acuité qu'il y a aujourd'hui une crise de la représentation politique, et que cette représentation, dans les différentes assemblées nationales ou locales, était traditionnellement le lieu dans lequel un consensus pouvait émerger sur les questions disputées – même si c'était parfois dans la douleur, ou après coup et bon an mal an, souvenez-vous du « mariage pour tous ». On le dit souvent, une partie des citoyens ne se sentent plus représentés ; ils vivent de plus en plus leurs revendications politiques de manière identitaire et peu enclines aux concessions, s'engagent dans des affrontements qui se forment de sorte à être irréductibles. Face à cette réalité morcelée, l'idée d'une démocratie apprenante peut-elle encore avoir un sens ? Une réponse proposée par le philosophe contemporain

Habermas, est de dire qu'à la question de savoir ce qu'il est bien de faire collectivement il n'existe pas de réponse objective donnée en avance mais que si l'on se met à la table des discussions et que les conditions éthiques et démocratique de la discussion sont remplies, quelque chose va se passer ; les dispositions créées par l'horizon de la collaboration, puis le jeu de l'échange, avec ses remontées des informations et la prise en compte nécessaire des point de vue, la force naturelle des arguments rationnels, permettent qu'une réponse se construise dans la discussion. La démocratie délibérative n'est pas seulement une démocratie de vote mais c'est aussi une démocratie dans laquelle les citoyens sont appelés à délibérer sur des grandes questions, et donc à replacer leurs antagonismes et leurs conflits d'intérêt dans l'horizon d'une collaboration juste et perçue comme telle par chacun. C'est une démocratie que l'on pourrait appeler apprenante, non seulement parce que chacun est appelé à verser au débat son expertise et son expérience, mais aussi parce que c'est une démocratie dans laquelle on essaie de construire des réponses qui n'existaient pas à des questions qui se posent à nous en commun – ces réponses qu'on a pas au départ, qu'il faut construire, que l'on apprend en les construisant, et qui ne peuvent être apprises qu'ensemble. Il me semble en tout état de cause que le paradigme apprenant a beaucoup en commun avec les idées de démocraties délibératives et participatives appliquées au niveau de la démocratie locale.

En conclusion, le paradigme apprenant n'a pas seulement une application pour les problématiques de gestion durable et résiliente des territoires. Il peut être également appliqué à un niveau politique pour repenser le rôle des institutions locales dans la construction d'un consensus politique local, dans l'apprentissage et la définition de ce qu'est notre identité territoriale et peut être une certaine idée de ce que pourrait être pour nous ensemble « la vie bonne » dans le territoire.